



Une solution de gestion financière pour l'accès de vos locataires, propriétaires et visiteurs aux bornes de recharge

PROBLÉMATIQUE

La législation vous impose un pré-équipement destiné à la recharge des véhicules électriques, mais ne vous apporte pas de solution financière. Nous vous proposons de nous déléguer la gestion de la facturation des prestations de recharge.

PRINCIPE FONCTIONNEL

La copropriété délègue à Green Park Solution la gestion des ventes de prestations sur ses points de recharge par la signature d'un contrat, lui donnant accès, sur le site internet www.kiwhipass.fr, à un espace dédié à la gestion de sa station sur lequel elle devra paramétrer les informations suivantes :

- > Les points de charge et leurs identifiants.
- > Les utilisateurs affiliés : résidents ou salariés (possibilité d'ouvrir aux visiteurs vos points de charge).
- > Les tarifs pratiqués en fonction des profils utilisateurs.

La copropriété devra communiquer les éléments de facturation de ce service à ses copropriétaires.

Chaque copropriétaire souhaitant avoir accès aux installations devra être en possession d'une carte KIWHI PASS et se faire affilier auprès de la copropriété.

A chaque utilisation des infrastructures, la facturation du service de charge sera réalisée sur des comptes utilisateurs KiWhi qui auront été préalablement chargés. Les règlements des recharges effectuées sur les stations du gestionnaire seront collectés mensuellement par Green Park Solution et reversé au début de chaque mois suivant.

CHOIX ET ÉQUIPEMENTS

Afin de faciliter l'intégration de la solution KiWhi Pass et favoriser l'interopérabilité, Green Park Solution a développé une solution sécurisée et ouverte à tous les équipements existants sur le marché.

Ainsi pour qu'un équipement assure la compatibilité technique les bornes doivent seulement :

- > Assurer un flux de communication directement vers nos serveurs, ou via un serveur de supervision paramétré vers le serveur KiWhi, auquel cas la borne est communicante et intègre un module de communication (par GPRS, filaire, wifi).
- > Intégrer un lecteur RFID compatible avec la typologie de la carte KiWhi (MIFARE Ultra Light C).

Pour les copropriétés 2 schémas techniques sont possibles : **Hypothèse 1** : La communication est centralisée dans une armoire permettant :

- la lecture du badge RFID KiWhi destiné à identifier l'utilisateur.
- la sélection d'un emplacement grâce à un digicode qui pilote l'accès à l'installation sélectionné par l'utilisateur.
- la communication vers le serveur KiWhi via un module de communication afin d'appliquer la gestion de la facturation du service de charge.

Hypothèse 2 : La communication est assurée sur chaque borne, ainsi cette dernière assure la lecture du badge et les flux de communication vers le serveur KiWhi.

CONDITIONS FINANCIÈRES

La prestation KiWhi est facturée sur 2 principes :

- Un forfait annuel de 50€ HT / point de charge pour l'accès à l'espace gestionnaire (espace privé/salariés).
- Un coût à l'acte de charge de 0.10€HT pour la gestion des flux d'informations et de paiements.

OBTENTION DE LA CARTE

La carte KIWHI peut être acquise suivant plusieurs possibilités :

- Commande sur le site www.kiwhipass.fr
- Distribution par les gestionnaires : constructeurs automobiles, entreprises et collectivités, Grande Distribution

